

district veillent à la stricte observance des règlements et du cérémonial dans les conseils sous leur juridiction. Ils doivent exiger que partout on mette du décorum dans les assemblées et que l'on rende ces assemblées intéressantes.

"Ils doivent étudier et recommander les meilleurs moyens à prendre pour faire du recrutement ; établir des amusements pour les jeunes gens ; des cercles dramatiques ; des équipes, etc.

"Ils sont chargés de préparer les installations des officiers pour que tout se fasse en temps ; le secrétaire général fournira les documents et les instructions nécessaires. La nomination des présidents installateurs est toujours laissée au président général."

AVIS IMPORTANT

Jusqu'ici l'Union St-Joseph a remboursé le plein montant du dépôt accompagnant l'inscription des aspirants refusés. En ce faisant la société ne se rendait pas justice à elle-même et se montrait plus généreuse que les sociétés-sœurs. Dans ces dernières les aspirants paient eux-mêmes l'examen médical, tandis que l'Union paie elle-même l'honoraire du médecin examinateur. Cet honoraire est de \$2 par examen.

La dernière session fédérale a donc décidé que dorénavant il serait retenu \$1.25 sur le dépôt des aspirants refusés ou de ceux qui refusent d'accepter les conditions d'un lien que le médecin général juge à propos d'imposer à leur police. Nos agents et tous ceux qui s'occupent de recrutement voudront bien prendre avis et avertir les aspirants qu'à dater du 1er janvier 1909, l'administration retiendra ce montant de \$1.25 sur les inscriptions susdites.

R. BÉLANGER,
Secrétaire.

Elections du Conseil No 1.

Lundi, le 18 janvier, a eu lieu l'élection des officiers du conseil n° 1 d'Ottawa. Assistaient à l'assemblée, à titre d'invités, MM. G. W. Séguin, président général, C. S. O. Boudreault, inspecteur général, R. Bélanger, secrétaire général. Après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance d'élection, le président A. McNicoll fait un rapport succinct des opérations de l'année. Il fait l'éloge de ses collègues et fait allusion à l'honneur conféré au conseil par l'élection de M. A. Pinard à la charge de receveur général dans l'Exécutif de l'Union St-Joseph. Il remercie le président général d'avoir bien voulu honorer le conseil en assistant à l'assemblée.

Dans son rapport, le secrétaire-receveur, E. J. Labelle, porte l'effectif du conseil à 2,018 membres. Vingt-deux membres sont décédés

au cours de l'année et quarante-trois ont été transférés. La perception s'élève à une moyenne de \$2,500 par mois.

Le trésorier fait rapport que la somme totale des cotisations perçues a été de \$29,349.06. La commission du conseil a été de \$1,788.06. Les bénéfices en maladie payés ont été de \$6,676.59. La balance en main au 15 décembre 1907 était de \$475.73. Au 15 décembre 1908 cette balance était de \$334.81.

Les rapports du secrétaire receveur et du trésorier sont approuvés ainsi que ceux des censeurs et des visiteurs de malades.

Le président McNicoll invite le président général à dire quelques mots d'encouragement à l'assemblée. Avec sa vigueur ordinaire, le président expose le programme que s'est tracé l'Exécutif pour la direction de la société. Il fait un chaleureux appel à l'esprit de loyauté, de dévouement et de patriotisme de ses confrères du conseil n° 1, berceau de la société.

Au président général succède M. C. S. O. Boudreault, inspecteur, qui passe en revue les progrès de la société. Il parle du rôle que peut jouer le conseil n° 1, le plus grand et le premier de la société, dans la province d'Ontario, au point de vue des intérêts nationaux. Il fait allusion au concours prochain et demande l'active coopération des membres du conseil.

Vient ensuite le secrétaire général, qui rend témoignage à la bonne administration du conseil n° 1. Malgré l'importance de ce conseil et le grand nombre de ses membres, le bureau central n'a pas eu une seule difficulté ou un seul grief à régler. Le secrétaire énumère les avantages du nouveau plan de propagande du président général. Il exhorte les membres à faire une active propagande de recrutement.

M. l'inspecteur d'écoles A. Bélanger étant invité à parler, il fait allusion à la poursuite Léon Decoeur. Il dit qu'il a suivi attentivement tous les développements jusqu'à date et qu'il ne peut s'empêcher d'admirer la ferme attitude du président général et de l'Exécutif dans cette affaire. Il propose donc une résolution comportant que le conseil n° 1 donne son entière approbation au président général et aux directeurs pour l'attitude prise dans cette poursuite et exprimant la reconnaissance dudit conseil.

Le président général préside ensuite l'élection. Tous les mêmes officiers sont réélus comme suit :

A. McNicoll, président.
M. Cusson, 1er vice-président.
E. Limoges, 2e "
E. Labelle, secrétaire-receveur.
O. Paquette, trésorier.
Z. Quevillon, visiteur de malades.
J. Lemieux, "
Ar. Bélanger, censeur.
W. Labelle, "
P. Laurin, "
N.O. Poirier, commissaire-ordonnateur.

Après les félicitations d'usage, la séance s'ajourne.

E. J. LABELLE, sec

Appel à notre Clergé

Nous publions ci-dessous une lettre de l'Exécutif de l'Union St-Joseph aux messieurs du clergé. Cette lettre ne pourra manquer de nous attirer les adhésions auxquelles nous tenons le plus :

Ottawa, le 23 décembre 1908.

"Monsieur,

"Nous prenons la respectueuse liberté de vous entretenir de l'Union St-Joseph du Canada, une de nos sociétés de secours mutuel canadiennes françaises et catholiques qui versent, chaque année, des sommes énormes au trésor de la bienfaisance publique. Vous n'ignorez pas que les familles pauvres de la classe ouvrière sont celles qui reçoivent la plus grande part des bénéfices que nous payons en cas de maladie ou de décès de nos sociétaires. Nous savons, de notre côté, que le succès d'une oeuvre qui, comme la nôtre, se recommande par le but qu'elle poursuit et par le bien qu'elle fait, ne saurait vous laisser indifférent. Ceci nous dispense de nous excuser autrement de vous interrompre dans les travaux utiles qui vous absorbent.

"L'Union St-Joseph du Canada, de tout temps depuis sa fondation, a bénéficié largement de la faveur et de l'appui généreux qu'elle a reçus des membres du clergé paroissial. C'est, pour son Président général actuel et pour ses collègues du conseil exécutif, un devoir très agréable de le reconnaître comme il convient et de vous dire qu'ils espèrent pouvoir compter sur la même bienveillance aussi longtemps qu'ils mériteront votre confiance. Car si la société dont ils ont charge a marché, depuis quelques années de progrès en progrès, et est arrivée aujourd'hui à un effectif de près de 25,000 membres, c'est en grande partie à la sympathique influence du clergé qu'elle en est redevable. Si son état financier mérite la confiance de tous les intéressés, il faut en savoir gré, en toute justice, aux hommes prudents et éclairés qui ont mis à contribution leur temps et leurs talents pour garantir l'avenir d'une institution qu'ils savaient destinée à rendre d'éminents services à leur famille et à leurs compatriotes.

"Mais là encore, quoiqu'indirectement, la coopération de notre clergé a été d'une incontestable efficacité et mérite d'être hautement appréciée. Sans l'intervention éclairée du pasteur pour prêcher une sage économie aux imprévoyants et aux prodigues, pour recommander opportunément aux pères et aux fils de famille de s'enrôler dans nos sociétés de bienfaisance catholiques, quel aurait été la plupart du temps le résultat du travail de nos agents de recrutement ?

"C'est au père, dans la paroisse comme dans la famille, qu'incombe le très grave devoir d'être l'éducateur et le guide de ses enfants. C'est à lui qu'il appartient de leur rappeler,

par la parole et par l'exemple, leurs obligations présentes et celles qui intéressent leur avenir.

"Votre modestie nous permettra de vous dire, sans flatterie mais en toute sincérité, que sur ce champ d'action sociale comme sur tous les autres, notre clergé canadien-français comprend et remplit si pleinement sa mission, qu'il nous fait l'honneur de figurer au premier rang. A quelque degré de la hiérarchie qu'ils appartiennent, en quelque lieu que les appelle l'obéissance ou le dévouement, nos évêques et nos prêtres portent un intérêt inlassable au bien-être matériel de ceux qui leur sont confiés.

"C'est parce que nos pasteurs reconnaissent qu'après le salut des âmes, il n'y a point d'oeuvre plus digne de leur mission et de leur zèle sacerdotal que cette sollicitude attentive à prévenir les misères de l'indigence et les plaies du paupérisme, qu'ils secondent sagement les efforts de laïques bien intentionnés pour établir partout chez les nôtres des caisses de secours mutuel.

"L'Union St-Joseph du Canada, grâce à la bonne entente qui a toujours existé entre ses directeurs et les membres influents du clergé, a réussi à s'implanter dans la plupart des centres canadiens-français, non seulement des provinces de Québec et de l'Ontario, mais jusque dans les provinces maritimes, dans le Manitoba et les vastes plaines de l'Ouest. En ces dernières années, elle a même fait des conquêtes très enviables dans les états du Michigan et du Rhode Island.

"Parmi les titres dont elle s'honore, celui d'avoir pour président d'honneur et pour un de ses plus zélés promoteurs Sa Grandeur Mgr Jos. Ths. Duhamel, le digne archevêque d'Ottawa, et celui de compter dans ses rangs plusieurs centaines de membres du clergé, ne sont pas de ceux qu'elle a en moindre estime. Permettez que nous nous en autorisions pour recommander à votre attention la tâche qui nous est confiée et que nous souhaitons mener à bonne fin, à savoir : inaugurer une propagande intensive par un travail sage et bien ordonné, pour ouvrir à notre Union St-Joseph une nouvelle ère de recrutement partout où elle compte déjà des membres, et l'établir dans tous les centres canadiens-français où les circonstances l'ont empêchée jusqu'ici de pénétrer.

"Nous n'entendons pas seulement bénéficier des travaux et des sueurs de nos devanciers, mais nous voulons continuer leur oeuvre pour le progrès moral et patriotique de tous nos compatriotes.

"En outre de votre précieux concours pour le succès de notre entreprise, souffrez, Révérend Monsieur, que nous sollicitons l'honneur de votre confiance en notre esprit de justice et de désintéressement et en notre entière bonne volonté."

Vos serviteurs dévoués
et respectueux,

— Le conseil exécutif de l'Union
St-Joseph du Canada.

R. BÉLANGER, Sec.